

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG,  
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.  
Réclames, . . . . . 30  
Faits divers, . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

10 Août 1877.

### JUSQU'AU BOUT !

C'est le mot du Maréchal, affirmant qu'il remplira sa mission tutélaire jusqu'au bout, c'est-à-dire sans que rien puisse lui faire désertir le poste de dévouement où l'a placé la juste confiance du pays.

Mais le mot ne s'applique pas seulement à la ferme résolution du Maréchal de rester fidèle, jusqu'à la fin, à la cause conservatrice et aux engagements solennels qu'il a contractés.

Le mot fatidique : *Jusqu'au bout*, s'applique aussi, bon gré, mal gré, à tous les groupes politiques, à tous les éléments de la situation.

Les hommes du centre gauche, ces aveugles et ces imprudents qui rêvent d'être les auxiliaires des radicaux sans s'associer à toutes leurs violences et à tout leur programme, les hommes du centre gauche se trouveront obligés d'aller jusqu'au bout.

Ils ne veulent pas comprendre la triste et instructive histoire des Girondins, qu'on leur rappelle tant de fois, de ces faibles Girondins qui, après avoir commencé pas la monarchie constitutionnelle, ont dû, de concession en concession et de défaillance en défaillance, glisser fatalement jusqu'au bout, jusqu'à la guillotine !

C'était la pente, ils n'ont pu s'empêcher de rouler jusqu'au bas, jusqu'à la mort. N'y a-t-il pas là une leçon terrible dont les nouveaux Girondins devraient d'autant plus se souvenir que les révolutionnaires, dont ils se font les complices, prennent soin davantage de leur rappeler chaque jour, que, dans l'alliance contractée entre toutes les gauches, entre les 363, il faudra forcément aller jusqu'à la destruction de la vieille société française, jusqu'au fameux programme de Belleville, jusqu'à l'amnistie plénière, jusqu'à la glorification des incendiaires et des assassins de la Commune, jusqu'au bout !

Quant aux radicaux, aux vrais, aux purs, ils sont, eux, bien décidés à ne plus rien concéder à l'opportunisme et à exiger l'entier accomplissement de leur programme démocratique et social, tel que l'entendent les Raspail, les Naquet, les Ordinaire, les Madier-Montjaeu. Ils sont résolus à supprimer la bourgeoisie, à supprimer le salariat, à mettre la main sur le capital, en un mot, à aller jusqu'au bout de leurs revendications, de leurs appétits, de leurs rêves.

Eh bien ! devant ces périls et devant ces menaces, les conservateurs, eux aussi, doivent aller jusqu'au bout de la lutte et de l'effort, jusqu'au bout de la coalition honnête et de la résistance. S'ils s'abandonnaient au découragement et aux divisions, s'ils faiblissaient en face du redoublement de propagande et d'action de leurs adversaires, ils livreraient tout ce qui leur est cher, tous les grands intérêts moraux et matériels de ce pays à la destruction la plus irréversible. Qu'ils s'entendent donc jusqu'au bout, en se serrant autour du Maréchal et en soutenant avec énergie l'honnête et magnanime soldat dont l'épée les protégera jusqu'au bout !

Lors des élections de 1876, M. Buffet, dans ses instructions aux fonctionnaires,

leur prescrivit de garder pendant la période électorale une stricte neutralité. Or, voici ce qui arriva :

Dans un canton, par exemple, tous les maires et adjoints conservateurs, se conformant à la circulaire ministérielle, se renfermèrent dans un mutisme complet. La circulaire l'exigeait et jamais consigne ne fut plus fidèlement, plus loyalement observée.

Tandis que les conservateurs s'enfermaient dans une immobilité absolue, les maires, les adjoints, les conseillers républicains-radicaux se livraient, eux, au mépris de la circulaire, à une propagande infatigable, courant de maison en maison, le matin, le soir, la nuit, pour colporter des journaux et clabauder contre le candidat conservateur.

Dans de pareilles conditions, le résultat ne pouvait être douteux : la majorité de la Chambre devait être et a été radicale.

Dans la lutte qui va s'ouvrir, une pareille comédie ne doit plus se renouveler. Il est temps que les conservateurs renoncent à ce rôle de dupes qui leur a coûté si cher ; il est temps que les radicaux sachent qu'ils n'auront plus que le monopole de la propagande, et dès lors ils se sentiront perdus.

A l'œuvre tous, et la bataille, puisque bataille il y a, sera certainement gagnée par nous.

La position des Russes en Bulgarie devient de plus en plus critiquée. Les fautes commises devant Plewna et le double succès d'Osman-Pacha dans cette localité ont compromis le flanc droit de l'armée russe. Osman-Pacha est parti de Widdin et a su concentrer secrètement à Plewna des forces bien plus considérables que les Russes ne pensaient. Il s'y est établi dans d'excellentes positions contre lesquelles est venue se briser deux fois l'énergie des généraux et des soldats moscovites. L'aile droite d'Osman-Pacha, qui occupait Lovatz, a pris possession de Selvi, position importante au pied des Balkans et de Tirnova.

A l'est de cette dernière ville, Mehemet-Ali-Pacha, le serdar-ekrem, s'avancait avec des forces imposantes et menaçait directement le grand quartier général.

Naturellement, le grand-duc Nicolas ne pouvait plus rester à Tirnova. Il a dû reculer vers le Danube et s'installer à Biela.

De son côté, Ahmed-Eyoub-Pacha, campé entre Rasgrad et Roustchouk, ne restait pas inactif. Il occupait, par plusieurs engagements sans résultat, l'armée du tzarévitch qui assiége Roustchouk.

S'il faut croire certaines dépêches, Mehemet-Ali et Osman-Pacha auraient marché sur Tirnova, et auraient fait leur jonction sur le champ de bataille, après avoir infligé un nouvel et sérieux échec aux Russes.

Le tzar aurait déjà quitté la Bulgarie. Des renforts arrivent de tous côtés au grand-duc Nicolas. La campagne de la Dobroutcha semble arrêtée afin de faire venir autour de Biela une bonne partie des troupes du général Zimmermann.

Les Roumains occupent Nicopolis, dont la garnison russe a passé sous les ordres du malheureux général Kruedner devant Plewna. On dit même que le tzarévitch a été obligé d'abandonner le siège de Roustchouk, afin de venir défendre la base même d'opérations sur le Danube.

L'ensemble de cette situation n'est pas désespéré, mais il est très-grave. L'armée du tzar n'est plus que sur la défensive.

Après une inexplicable apathie, les Turcs ont pris l'offensive sur toute la ligne, et paraissent agir avec ensemble, avec vigueur, avec prudence.

Mais que devient, dans les Balkans, le fameux général Gourko? Suleiman-Pacha, le vainqueur du Monténégro, a marché d'Andrinople vers les Balkans avec une armée forte de 50 à 60,000 hommes. Les Russes sont moins nombreux. Ils ont dû battre en retraite à Yeni-Zaghra, à Eski-Zaghra, puis dans la haute montagne, à Kazanlik. Le défilé de *Kain-Boghaz* (débouché du traité), par où les cosaques avaient pénétré en Roumélie, est aux mains des Turcs. Cependant le général Gourko occupait encore il y a deux jours le grand passage de Cbipka.

Toujours est-il qu'il est menacé d'être anéanti. Pressé par Suleiman-Pacha, il est obligé de redescendre rapidement en Bulgarie ; mais, s'il est vrai que les Turcs sont à Tirnova, le général russe se trouve coupé et sur le point d'être cerné dans la montagne. On ne peut guère venir à son secours. Il faut qu'il se dégage tout seul. Il ne s'agirait plus ici d'opérer une retraite plus ou moins habile ou honorable, il faudrait s'ouvrir un passage à travers l'armée ottomane ou capituler. A moins que le rusé général Gourko ne réussisse à faire filtrer ses troupes entre les forces turques et à gagner Biela. Peut-être est-ce cela que voulait dire une dépêche d'avant-hier par ces mots : « Le gros de l'infanterie du général Gourko a évacué les passes des Balkans. »

Quoi qu'il en soit, ce sont les Turcs qui sont les maîtres de la situation, en ce moment, tant en Europe qu'en Asie.

A. DE TESTA.

### LETTRE DE PARIS.

Il y a des radicaux, mais il n'y a pas de radicalisme, disait dernièrement M. Emile de Girardin, dans le journal la *France*, et il ajoutait qu'il n'y a pas de radicalisme, parce qu'il n'y a pas d'ensemble de doctrines qui le constituent à l'état de système politique et social.

M. Emile de Girardin n'a sans doute jamais lu les articles des feuilles radicales, il n'a sans doute jamais entendu les discours des orateurs radicaux, il n'a jamais pris connaissance des programmes des comités radicaux. Son optimisme sur ce point ne peut venir de son ignorance.

Les programmes, les discours et les articles radicaux ont, tout au contraire, un grand air de famille qui prouve que le radicalisme constitue un véritable ensemble de doctrines politiques et sociales se reliant les unes aux autres par une idée générale. C'est parfaitement, quoi qu'en dise M. Emile de Girardin, tout un système.

Ce système ne se présente pas toujours tout d'une pièce. Les opportunistes en dissimulent une partie, mais les intransigeants, moins habiles ou plutôt impatient, y mettent moins de façon.

Ainsi, la substitution du principe de l'élection à tous les autres modes de nomination est l'un des articles de foi du radicalisme. Les opportunistes se bornent, pour le moment, à en réclamer l'application à tous les maires sans exception.

Les intransigeants vont déjà plus loin. On a vu des programmes, on a lu des écrits, on a entendu des discours où ils demandent que tout soit à l'élection, les administrateurs

départementaux, les magistrats, les chefs militaires et les diplomates.

Cet article de foi du radicalisme est complété par un autre article de foi qui en est la conséquence naturelle. Toutes les fonctions doivent être électives, disent les radicaux, et ils ajoutent que toutes les fonctions électives doivent être rétribuées. On voit aussitôt quelle serait la portée d'une pareille doctrine. Les diplomates, les magistrats, les préfets, les généraux élus étant tous payés, comme de juste, il n'y aurait pas de raison, en effet, pour ne pas rétribuer également les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les conseillers municipaux, les maires également élus.

Je ne parle pas ici des élections des archevêques et des évêques, par une excellente raison, c'est que le radicalisme, arrivé au pouvoir, s'empresserait de proclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de supprimer le budget des cultes, et tenterait certainement d'anéantir la religion elle-même. C'est encore là un de ses articles de foi.

Le radicalisme a aussi pour article de foi qu'il ne faut qu'une seule Assemblée, que cette Assemblée doit être en permanence, qu'elle doit être omnipotente et souveraine, qu'elle doit régner et gouverner, absorbant à la fois le pouvoir législatif ne résidant qu'en elle et le pouvoir exécutif confié à un simple président du conseil amovible.

Dans l'ordre politique et gouvernemental, administratif et judiciaire, le radicalisme a donc un ensemble de doctrines très-défini.

Le résultat de cet ensemble de doctrines, on l'entrevoit tout de suite, ce serait une effrayante mobilité dans le gouvernement, la tyrannie d'une convention dont la responsabilité collective toute morale équivaudrait à l'absence de toute responsabilité : l'anarchie introduite dans toutes les branches de l'administration et la vénalité se glissant fatalement dans le domaine de la justice ; enfin le Trésor public au pillage, puisqu'il aurait à pourvoir aux rétributions attribuées à plus de cent mille maires ou adjoints, à plus de quatre cent mille conseillers municipaux, à tous les conseillers généraux et à tous les conseillers d'arrondissement.

Un autre article de foi du radicalisme, c'est la suppression des armées permanentes remplacées par la nation armée, pour parler comme il parle.

La nation armée, c'est pas d'armée contre l'étranger et une armée pour la révolution. Elle deviendrait vite l'instrument et l'appui de la transformation sociale, qui comporte l'impôt progressif sur le revenu, comme impôt unique, ce qui est un moyen ingénieux de dépeupler légalement les riches en quelques années.

La transformation sociale complète a encore d'autres conséquences : c'est la confiscation, au profit des ouvriers industriels et des ouvriers agricoles, de ce que l'on appelle, dans le langage du socialisme, les instruments de travail, les usines, les manufactures, les fabriques, les terres, les bois, les métairies.

L'idée fixe des radicaux intransigeants ou socialistes, c'est en effet que le patron, le capitaliste, le propriétaire est un exploiteur du peuple qu'il faut supprimer ou tout au moins réduire à la portion congrue.

Si tout cela ne constitue pas un ensemble de doctrines, alors je ne sais plus ce que c'est qu'un système politique et social.

Mais M. Emile de Girardin lui-même, s'il voulait avoir des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, ne pourrait nier que le radicalisme ne soit un ensemble de doctrines



très-réelles, très-saisissables, aussi saisissables et aussi réelles que détestables, et que la révolution triomphante essaierait certainement de réaliser dans la pratique.

Cette tentative seule, dût-elle échouer à la fin, suffirait à tout désorganiser et à jeter la France dans une série d'expériences ruineuses et de convulsions violentes dont elle serait longtemps à se relever.

Ceux qui sont sages et prévoyants ne perdent pas leur temps à nier le radicalisme, ils le passent à le combattre comme le pire ennemi de la société.

## Chronique générale.

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin à l'Élysée, sous la présidence du Maréchal.

Tous les ministres assistaient à cette séance qui s'est prolongée jusqu'après onze heures.

Le voyage du Maréchal a fait le principal objet des délibérations; nous croyons savoir qu'aucune date n'a été arrêtée définitivement pour le voyage du Maréchal de MacMahon, qui durera huit semaines et sera divisé en quatre séries.

Le Président se rendra d'abord à Caen et à Cherbourg.

Il est ensuite probable que le Maréchal se rendra à Bordeaux, s'arrêtant à Tours, Poitiers et Angoulême. Il est vraisemblable qu'il visitera quelques-uns des départements voisins des pays qu'il traversera, entre autres le département de la Dordogne.

Le voyage de Saint-Etienne ne serait donc effectué qu'en troisième lieu.

La République française, à propos des questions de chemins de fer, avait accusé M. Caillaux d'avoir pris l'initiative d'une clause suivant laquelle l'État se mettrait en hostilité avec toutes les Compagnies secondaires et d'intérêt local et consentait à être, à son propre détriment, un instrument d'enrichissement pour les six grandes Compagnies. La feuille gambettiste vient de recevoir sur ce sujet un « communiqué » établissant que toutes ces allégations sont fausses sur tous les points. M. Caillaux n'a pris en ces circonstances aucune initiative. Il s'est borné à approuver le projet de traité rédigé par une commission nommée à cet effet le 1<sup>er</sup> août 1874. Le communiqué donne des détails circonstanciés qui établissent jusqu'à la dernière évidence la malveillance de la République française.

L'Officiel d'hier contient un décret portant des promotions dans le corps du commissariat de la marine, des promotions et nominations de la Légion d'Honneur dans l'armée de mer, et décerne des médailles militaires à des marins.

La partie non officielle informe que, à la suite de l'accord entre les gouvernements français et suisse, le traité de commerce, conclu le 30 juin 1864, et dont les effets devaient cesser le 10 juillet 1877, a été prorogé jusqu'au 4<sup>er</sup> mai 1878.

Le XIX<sup>e</sup> Siècle et le Petit Parisien ont été condamnés à 50 fr. d'amende, pour publication non autorisée d'une carte de France contenant les noms des 363 députés de la gauche.

Les avocats à la Cour de cassation ont donné leur approbation à la révocation de M. Mirmel par le gouvernement, en ne révoquant pas M. Mirmel bâtonnier de l'ordre. Le bâtonnier élu est M. Bellaigue, par 28 voix contre 26 données à M. Mazeau.

Le Mot d'Ordre remplace la signature X...y par une grosse étoile. Aux grands maux les grands remèdes.

Paris-Journal annonce la réunion, mercredi, des directeurs des journaux républicains, pour organiser une souscription en vue de la propagande électorale.

Un comité a été nommé, composé de MM.

Feray, de Girardin et Gambetta. La prochaine réunion aura lieu ces jours-ci.

La cour de Bordeaux, par un arrêté fortement motivé, vient de réformer le jugement du tribunal de Bordeaux dans l'affaire des librairies fictives.

Le tribunal correctionnel de Toulouse a condamné à 100 francs d'amende le gérant du journal la Dépêche, pour avoir refusé d'insérer le texte officiel du discours prononcé, à Bourges, par le Maréchal, et qui lui avait été communiqué par le préfet de la Haute-Garonne.

Aucun changement ne s'est produit dans la situation orientale. Il est certain pour tout le monde que la Turquie a remporté une grande victoire et de nombreux avantages partiels. Mais les Russes ne sont pas aussi compromis qu'on se plaît à le dire. Il est certain aujourd'hui qu'après la bataille de Plewna, ils ont continué à se maintenir dans les positions qu'ils avaient quittées pour attaquer Plewna. On s'attend sous peu à une grande bataille.

La brochure de M. Ordinaire vient de paraître. On a beaucoup parlé dans le camp républicain pour éviter cette extrémité.

M. Ordinaire avait demandé le maintien de sa candidature à Lyon, ce qui avait été accordé; mais l'ex-député avait posé comme condition l'explication publique de sa conduite dans les feuilles lyonnaises.

Cette exigence, cependant bien naturelle, a amené une rupture, et M. Ordinaire, n'ayant plus personne à ménager, a livré à la curiosité publique le récit de ses rapports financiers avec MM. Gambetta, Guyot-Montparyroux et autres républicains.

On comprend avec quelle impatience était attendue cette nouvelle et édifiante édition des hauts faits de ces héros du 4 septembre. Nous la publierons demain.

Nous avons annoncé hier que le prince Napoléon venait d'arriver à Dieppe. M. Thiers a fait aussi retenir dans la même ville un appartement. Les deux hommes d'Etat veulent-ils conférer ensemble sur les élections prochaines? Pourquoi pas, puisque, bien que divisés profondément sur toutes choses, ils se présentent au même titre devant les électeurs!

M. Thiers et le prince Napoléon réunis, tout comme M. Léon Renault et M. Naquet! Voilà pourtant ce qu'on ose appeler l'union des gauches!

Il ne manquait plus à M. de Girardin que de réhabiliter la Commune pour foudroyer les conservateurs et le 16 mai; réhabiliter la Commune pour soutenir la République, car les deux ne se séparent pas.

Voici donc l'extravagance qu'on lisait l'autre soir dans la France et que M. de Girardin n'a pas eu honte de signer:

« En 1871, la Commune de Paris eût-elle commis les excès et les crimes qui ont failli noyer la République de 1870 dans les flots de sang répandu, si l'Assemblée de Versailles, malgré ses proclamations, cyniquement démenties par l'intrigue d'octobre 1873, n'eût pas été susceptible à la population parisienne de vouloir rétablir la royauté? »

On voudra bien remarquer que le mot « cyniquement » employé ici s'adresse non aux criminels de la Commune républicaine, mais à l'Assemblée la plus modérée, la plus calme et la plus inoffensive qu'on puisse voir.

M. de Girardin est arrivé à une fièvre d'esprit, à une effervescence sénile qui touche au délire.

La lecture de ce qu'il écrit nous rappelle un joli mot d'Alexandre Dumas: — Quand ils sont dans cet état, il ne faut pas les contrarier.

Mercredi a été jugé le procès en diffamation intenté par le Bien public à la Défense.

La Défense a été acquittée et le Bien public condamné aux dépens.

LA RÉPUBLIQUE ET LES PRUSSIENS.

« Nos intérêts exigent que la France ne puisse pas trouver d'alliés.

» Tant qu'elle n'aura pas d'alliés, nous n'aurons rien à craindre d'elle.

» Tant que la France sera en République, elle trouvera difficilement un allié parmi les états monarchiques. »

BISMARCK.  
(Lettre à M. d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris, 20 décembre 1872.)

« Le régime qui, en s'acclimatant en France, fera le mieux les affaires de la Prusse, c'est le régime républicain. »

(Gazette de Cologne.)  
Décembre 1872.

SOUVENIRS DE 1870-1871.

## Le Drapeau de la garnison de Bitche.

Le 54<sup>e</sup> de marche, aujourd'hui 54<sup>e</sup> de ligne, formait, au 1<sup>er</sup> décembre 1870, avec le 2<sup>e</sup> bataillon du 86<sup>e</sup> de ligne et les débris de différents corps réfugiés dans la petite ville de Bitche, la garnison chargée de défendre cette place qui lutta si énergiquement sans se rendre, du 5 août 1870 au 12 mars 1871, sous les ordres du vaillant lieutenant-colonel Teysier.

L'article 9 de la convention signée le 11 mars 1871, entre les autorités françaises et allemandes, portait:

« La garnison de Bitche sortira immédiatement de cette place avec les honneurs de la guerre. Elle emportera avec elle ses armes, bagages, matériel et les archives se rapportant à la forteresse même. La garnison sera transportée on chemin de fer à Lunéville, et de cette ville au-delà des districts occupés par l'armée allemande. »

Le 15 mars, un ordre du lieutenant-colonel Teysier, commandant la place, était porté à la connaissance des troupes de la garnison.

Le voici:

« Officiers, sous-officiers et soldats de la garnison,

» Vous êtes appelés à vous réunir aujourd'hui, à une heure de l'après-midi, au camp retranché, pour recevoir des délégués de Bitche un drapeau qui vous est offert par les habitants de la ville, et que leurs filles ont voulu broder de leurs mains.

» Ce drapeau, glorieux témoignage de votre courage et de votre patience pendant les sept mois de siège ou de blocus de la place, sera présenté au chef de l'Etat, auquel je demanderai qu'il soit déposé au musée d'artillerie.

» Conservons tous les souvenirs de cette cérémonie touchante pour les faire passer au besoin comme une tradition vivante et ineffaçable dans le cœur de nos enfants.

» Après la réception du drapeau, la garnison défilera devant MM. les délégués de la ville et rentrera, sans s'arrêter, dans ses logements.

» Une compagnie du 54<sup>e</sup> de marche, casernée au château, reconduira le drapeau chez le commandant de la place, où il restera déposé en attendant les dispositions à prendre pour le départ de la garnison.

» Bitche, le 15 mars 1871.

» Le lieutenant-colonel, commandant la place,  
» TEYSIER. »

En conformité de cet ordre, toute la garnison était réunie sous les armes à une heure. M. Lambert, chef de la municipalité, arriva avec le drapeau, suivi de la garde nationale, des mobilisés de la ville, et le remit entre les mains du lieutenant-colonel.

Sur ce drapeau, offert à la garnison de Bitche, se lit cette simple inscription:

LA VILLE DE BITCHE A SES DÉFENSEURS.  
5 AOUT 1870. — 12 MARS 1871.

Lors de l'évacuation, le lieutenant-colonel Teysier confia au 54<sup>e</sup> de marche le drapeau donné à la garnison par les habitants; le corps des pompiers voulut donner aussi un témoignage d'estime et de reconnaissance à la garnison en faisant hommage d'un étendard à l'artillerie.

Le départ de la garnison eut lieu, avec armes et bagages, les 23 et 24 mars. Les habitants accompagnèrent nos soldats jusqu'au dernier moment,

et, lorsque le drapeau eut disparu, un immense cri, entrecoupé de sanglots, retentit: Vive la France!

Parmi les régiments appelés à faire partie de l'armée de Versailles, le 54<sup>e</sup> de marche fut officiellement désigné par le nom de régiment de Bitche, et il porta haut et fier le drapeau donné par les habitants.

Arrivé le 4 avril à Versailles, ce régiment fit partie du corps du général de Ladmirault.

Des membres du Conseil de défense, il resta encore M. Teyssier, actuellement colonel, commandant le fort de Vincennes; M. Marrat, commandeur principal de la douane, à Caen, lequel commandait le demi-bataillon des douaniers; M. Joubert, capitaine, commandant l'artillerie, et M. Simon, sous-intendant militaire.

M. Lambert, ancien président de la Commission municipale, est mort à Vincennes, il y a quatre ans, au moment où il venait d'être employé, par le ministre de la guerre, au titre de garde du génie auxiliaire. Il y a deux ans est mort à Saumur M. le commandant Guéry, qui était chef du génie de la place de Bitche. Tout récemment encore, le lieutenant-colonel Bousquet mourut aussi.

Quant au drapeau, noble symbole d'une population héroïque, il n'a pas été déposé au musée d'artillerie, comme M. le colonel Teyssier en avait exprimé le vœu dans son ordre du jour. Ce drapeau, qui flottait encore à la revue du 29 juin 1871, acclamé par tous, n'a plus reparu aux cérémonies et n'est pas le drapeau officiel du 54<sup>e</sup>, mais il est conservé religieusement par ce régiment.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Avis administratif.

Le Maire de la ville de Saumur prévient le public que les cartes d'entrée au Carrousel de l'École de cavalerie, qui aura lieu le 27 août courant, seront distribuées, cette année comme les précédentes, pour les tribunes de la ville, au secrétariat de la Mairie, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

De plus, le jour même du Carrousel, il sera distribué des cartes, aussi au secrétariat, mais pour les étrangers seulement, de 8 heures du matin à midi.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 1<sup>er</sup> août 1877.

Le Maire de Saumur, LECOT.

### COURSES DE CHINON.

Un comité vient de se fonder à Chinon, sous la présidence de M. Gustave Le Brech, de Saumur, pour organiser des courses dans la patrie de Rabelais, à l'occasion du Comice agricole.

Le concours des officiers de l'École de cavalerie et de ceux de Tours semble assuré à cette fête qui est fixée, comme nous l'avons dit hier, au dimanche 19 août.

Le turf est admirablement choisi sur les bords de la Vienne, et, des tribunes qui le domine, le coup d'œil sera des plus agréables.

Ces courses, dont voici le programme, commenceront à 1 heure.

#### 1<sup>re</sup> Course au trot.

Prix: 300 fr., offerts par le ministre de l'agriculture et du commerce, pour chevaux de toute espèce, pur sang exclus, nés et élevés dans les départements d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de la Vienne.

#### 2<sup>o</sup> Course de haies (gentlemen-riders).

Prix: 400 fr., pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus, domiciliés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1877 dans les départements d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de la Vienne.

#### 3<sup>o</sup> Course plate.

Prix: 525 fr., dont 200 fr. offerts par le Comice agricole de Chinon, pour chevaux et juments de tout âge élevés dans le pays et montés par cultivateurs ou fermiers.

#### 4<sup>o</sup> Hunt and steeple-chase.

Prix: 300 fr., pour chevaux d'armes et de chasse et pour chevaux n'ayant pas gagné une somme de 1,000 fr. depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1877.

#### 5<sup>o</sup> Military steeple-chase.

Prix: objet d'art, offert par le comte de Lambert, Baracé, pour chevaux d'armes, couru par officiers en uniforme.

#### 6<sup>o</sup> Steeple-chase (gentlemen-riders).

Prix: 1,000 fr., offerts par la Société des courses pour tous chevaux.

#### 7<sup>o</sup> Course plate.

Prix de consolation, objet d'art, offert par la



baron de Pierres, pour tous chevaux ayant couru sur l'hippodrome de Chinon sans gagner.

Les engagements seront reçus chez M. Dalmagne, à Chinon, jusqu'au jeudi 16 août. Les déclarations de forfait le samedi 18 août.

#### CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.

Comice agricole à Chinon, le dimanche 12 août 1877.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Comice agricole qui aura lieu à Chinon le 12 août, il sera délivré au départ de Mirebeau, Saumur, Bressuire et Tours, et de toutes les gares intermédiaires comprises entre ces quatre points et Chinon, des billets aller et retour, avec réduction de 40 0/0.

Ces billets seront délivrés les 11 et 12 août, et valables pour le retour jusqu'au dernier train du 13 du même mois.

Voyage à la mer. — Les Sables-d'Olonne. Train de plaisir.

S'inspirant du succès obtenu par la fête du 29 juillet, l'administration municipale des Sables a laissé à l'initiative privée le soin de préparer pour le dimanche 12 août prochain un brillant festival. Au Casino, solennité dramatique, musicale et chorégraphique; en ville, concerts, proménades nautiques, feu d'artifice, retraite aux flambeaux: telle est en sommaire le programme de la fête du 12 août.

A cette occasion, la Compagnie de la Vendée a organisé un train de plaisir qui partira de Saumur, comme nous l'avons annoncé, demain samedi à 7 heures 40 du soir.

Par décret en date du 7 août, le Président de la République a nommé dans la Légion d'Honneur, au grade de chevalier:

M. Paul Sineau, chef de musique au 77<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à Angers (25 ans de services, 5 campagnes);

M. Louis-Henri de Vissac, capitaine au 32<sup>e</sup> régiment d'infanterie (25 ans de services, 8 campagnes).

Un décret du même jour confère la médaille militaire:

A M. Louis-Gabriel Baculard, dit Navelan, sous-chef de musique au 32<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Tours (48 ans de services, 2 campagnes);

A M. Louis Teuber, musicien au 77<sup>e</sup> de ligne (24 ans de services, 5 campagnes).

Angers. — Dimanche a eu lieu le banquet des pompiers d'Angers; avant la guerre, ce banquet avait lieu tous les ans le dimanche qui suivait le 4 août, anniversaire de l'incendie de la cathédrale, en 1834, où la compagnie se signala par son courage et où le sergent-major Lenoir gagna la croix d'honneur.

En 1870, à la nouvelle de la défaite de Reichshoffen, nos braves pompiers, n'ayant pas le cœur à la joie, renoncèrent à leur fête annuelle; depuis, elle n'avait pas été reprise.

Mais la compagnie, à la suite de la réorganisation qui a eu lieu cette année, a tenu à remettre en honneur une tradition à laquelle elle était attachée et qui a pour elle l'avantage de resserrer les liens de cordialité qui existent entre ses membres.

Dimanche donc, à la date autrefois adoptée et selon l'ancien usage, MM. les pompiers sont allés chercher à la mairie le drapeau de la compagnie pour le transporter dans les salons de M. Chauveau, où avait lieu le banquet.

Cette réunion, empreinte d'un excellent sentiment de confraternité, s'est passée au milieu d'une franche gaieté qui n'a pas un seul instant dépassé les bornes de la sage. M. Demogot, capitaine-commandant, a prononcé une allocution où il a rappelé les événements dont nous venons de parler et l'honorable carrière parcourue par la compagnie.

Quelques chansons joyeuses ont terminé le banquet, notamment la traditionnelle Chanson du pompier.

Commencé à cinq heures, le banquet, auquel assistaient plus de 150 convives, s'est terminé à sept heures et demie.

Une heure après, la musique des pompiers était à son poste au kiosque du Mail et nous faisait entendre ses meilleurs accords.

Le lendemain, une députation de la com-

pagnie est allée offrir des bouquets à M. Demogot, son capitaine-commandant, et à M. Chudeau-Oriolle, son capitaine en second. (Patriote.)

On lit dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire:

« M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon a quitté depuis plusieurs jours notre Touraine. Partout sur son passage elle a su s'allier tous les cœurs et a trouvé un accueil des plus chaleureux parmi nos habitants ruraux.

« Qu'on dise maintenant que nos populations sont radicales! Le conseil municipal de Villandry, en apprenant que M<sup>me</sup> la Maréchale déjeunait au château, a désiré venir lui souhaiter la bienvenue, ainsi que M. le curé et les deux écoles de la commune.

« Le maire de Villandry a présenté son conseil en disant:

« Madame la Maréchale, en apprenant l'honneur que vous nous faisiez aujourd'hui, notre commune a désiré vous souhaiter la bienvenue, et vous exprimer les sentiments de confiance qu'ils ont dans la personne du Maréchal. »

« Dans les termes les plus gracieux, la Maréchale a remercié le conseil municipal et l'a assuré que le Maréchal aurait été très-heureux de l'accompagner, mais qu'il en avait été empêché par sa visite au camp d'Avor et que certainement il ne résisterait pas, dès qu'il le pourrait, à venir en Touraine où il compte tant d'amis.

« Après avoir laissé 400 fr. à distribuer aux deux écoles, et avoir admiré la bonne tenue des enfants, on s'est rendu à l'église que M<sup>me</sup> la Maréchale a beaucoup admirée.

« La Maréchale est ensuite partie pour Langeais, et de là au château d'Azay-le-Rideau.

« Elle a trouvé partout sur son passage les populations très-respectueuses et très-sympathiques. »

Les journaux de la Sarthe donnent les renseignements les plus satisfaisants au sujet des candidatures conservatrices. Dans l'arrondissement de La Flèche, M. Galpin, républicain, député sortant, a perdu beaucoup de sympathies. Il s'était présenté comme conservateur et ami du Maréchal, et il a voté contre le Maréchal avec les radicaux.

M. Galpin s'était présenté comme capable de défendre les intérêts commerciaux et industriels de l'arrondissement, il a voté avec ceux qui ont fait échouer le projet de convention de la Compagnie d'Orléans qui assurait l'exploitation des lignes de Vendôme à La Flèche, de La Flèche à Angers et de La Flèche à Saumur. Pour un député chargé de représenter La Flèche, c'est une singulière conduite, et il n'est pas étonnant que les électeurs la jugent sévèrement.

Les intentions de M. Galpin ont pu être bonnes, ses votes ont été détestables, et c'est là ce qui assure l'élection de M. de Juigné.

Le Mans. — On écrit du Mans à la France Nouvelle:

On lit dans le Bien public du 5 août:

« M. Rubillard, l'un des 363, vient de recevoir notification de sa révocation. »  
« Il est remplacé par un clercal de la plus belle eau. »  
« Les fonctionnaires principaux de la mairie, notamment le secrétaire général, qui TOUS comptaient de longues années de service, sont remplacés par des clercs. »

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire dans les journaux opportunistes.

Or, voici la vérité:

Il y a quelques mois, M. Rubillard révoquait M. Richer, secrétaire-général de la mairie, qui comptait plus de quinze ans d'excellents services dans cette administration et le remplaçait par un homme à lui, M. de Labassade, ancien employé des magasins du Bon Marché (rue de Sèvres), lequel M. de Labassade était complètement inconnu au Mans.

Le nouveau maire, obéissant au sentiment de la justice et répondant au vœu de l'opinion publique, n'a donc fait que remettre chacun à sa place.

Ajoutons que M. Rubillard fut notoirement, en 1848, un fervent agent bonapartiste (voir le Courrier de la Sarthe, du temps), et qu'en 1869 même, il était le candidat du journal La Sarthe — organe de M. Haentjens

— contre le candidat républicain, M. Gousault, actuellement conseiller général.

Poitiers. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, un soldat du 125<sup>e</sup> de ligne, traversant la cour de la caserne du Petit-Séminaire, vit un autre soldat du 125<sup>e</sup> qui gisait tout ensanglanté sur le sol.

Ce malheureux était le maître cordonnier de la 2<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon.

Il était tombé de la croisée de sa chambre située au 2<sup>e</sup> étage, en voulant accrocher à la fenêtre l'un de ses effets.

Il fut aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu, mais il avait le crâne fracturé et il succombait dans l'après-midi de lundi.

#### PRIX DE LA VIANDE DE BOUCHERIE

A SAUMUR			
A partir du 11 août 1877.			
BOEUF,	1 <sup>re</sup> catégorie.....	11 80	le kilog.
	2 <sup>e</sup> — .....	1 40	—
	3 <sup>e</sup> — .....	1 20	—
	4 <sup>e</sup> — .....	1 »	—
VEAU,	1 <sup>re</sup> catégorie.....	2 »	—
	2 <sup>e</sup> — .....	1 60	—
	3 <sup>e</sup> — .....	1 20	—
	4 <sup>e</sup> — .....	1 »	—
MOUTON,	1 <sup>re</sup> catégorie.....	2 20	—
	2 <sup>e</sup> — .....	2 »	—
	3 <sup>e</sup> — .....	1 40	—
	4 <sup>e</sup> — .....	1 »	—

#### Faits divers.

Deux terribles accidents. — M. Adolphe R..., officier d'ordonnance d'un des généraux de division de Paris, était sorti vers six heures du soir, pour faire une promenade à cheval au bois de Boulogne.

Au rond-point du nouvel hippodrome, un petit chien roquet se mit à aboyer dans les jambes du cheval qui, surpris, se cabra et s'emballa. Le cavalier le retint pendant un certain temps; mais, vers le bout de l'avenue de l'Empereur, l'animal fit un tel écart que M. Adolphe R... fut désarçonné.

La chute fut si malheureuse que l'officier tomba la tête la première sur un angle du trottoir. Il était étendu sans mouvement.

On releva aussitôt le blessé; on le transporta à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, mais tous les soins furent inutiles, le jeune homme ne reprit pas connaissance. Il expira dans d'horribles convulsions sans avoir prononcé une parole.

Un accident non moins terrible est survenu pendant l'une des dernières manœuvres du 11<sup>e</sup> dragons, en garnison à Montauban. Le lieutenant en premier Pinot a fait, pendant une charge, une chute de cheval si malheureuse, que la mort a été presque instantanée.

La Gazette de l'Est nous apprend qu'un épouvantable cas d'empoisonnement par les champignons vient de se produire à Saint-Dié. Un cordonnier nommé Subil, sa femme et deux enfants de huit à neuf ans, sont morts tous quatre à l'hôpital.

On attribue cet empoisonnement à l'amanite rougissante, sorte de champignon très-vénéneux.

Mardi, un horrible accident est arrivé à Cléon, près Elbeuf.

Un surveillant du chemin de fer, étant tombé sur la voie et n'ayant pas eu le temps de se relever assez vivement, a été atteint par le train qui avait quitté Elbeuf à dix heures vingt-trois minutes du soir. La machine a saisi ce malheureux et l'a traîné pendant plus de 50 mètres. M. le docteur Alfred Vy, d'Elbeuf, mandé sur-le-champ, a retrouvé les membres sur la voie.

Cet homme était marié et père de neuf enfants.

Pour les articles non signés: P. Goder.

En dépit des préoccupations politiques, l'Univers Illustré est de plus en plus en faveur auprès des personnes de goût, qui sont sûres d'y trouver de très-remarquables gravures et une charmante distraction littéraire. Ce rare privilège, qui lui fait grand honneur, l'Univers Illustré le doit aux soins incessants qu'il apporte à la composition de sa partie artistique, ainsi qu'au talent de ses rédacteurs. Pour ne parler que de la Guerre d'Orient, nous pouvons faire remarquer que l'Univers

Illustré a déjà consacré aux événements russo-turcs un grand nombre de planches d'actualité d'un vif intérêt, parmi lesquelles plusieurs ont fait sensation. Quant à la partie littéraire, tout en étant attrayante et variée, elle sait observer toujours la plus irréprochable moralité. Cela explique facilement le succès de l'Univers Illustré, qui offre, en outre, de belles PRIMES GRATUITES à ses abonnés.

Un numéro spécimen, contenant les détails relatifs aux PRIMES GRATUITES, est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Pour l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux: 3, rue Auber (place de l'Opéra).

#### Refusez les contrefaçons.

N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalesscière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N<sup>o</sup> 49,842: M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. N<sup>o</sup> 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N<sup>o</sup> 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N<sup>o</sup> 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N<sup>o</sup> 18,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N<sup>o</sup> 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalesscière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalesscière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégraissé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, rue d'Orléans; M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)



**PRIME EXTRAORDINAIRE**

DES JOURNAUX FINANCIERS RÉUNIS

Le *Mouvement Financier*, 4 fr. par an.  
 La *Situation*, 4 —  
 Les 2 journaux pris ensemble, 6 —  
 Numéro specimen envoyé gratuitement.

Tout abonnement aux deux journaux ci-dessus donne droit

à 5 francs de livres.

à choisir dans le catalogue général de l'importante maison Hachette, et que l'administration des journaux fait parvenir elle-même à l'abonné.

La *Situation* et le *Mouvement Financier* sont les journaux de finance de grand format, les plus importants et les mieux informés de Paris. Ils publient, l'un le jeudi, l'autre le dimanche, tous les faits de la semaine : l'étude des valeurs, les listes de tirages, les assemblées d'actionnaires, paiement de coupons, physionomie de la Bourse, arbitrages, etc., et ils forment la seule publication de ce genre

donnant le cours réel de toutes les valeurs cotées ou non cotées sur le marché libre. — Par la combinaison des primes, ils sont aussi les seuls qui ne coûtent rien à leurs abonnés.

On s'abonne à Paris, à l'administration, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

Librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, à Paris.

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
**JOURNAL DE LA FAMILLE**

Sous la Direction

DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT & Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et Co**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'été, 11 juin 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 39 —	
6 — 15 —		11 — 20 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 AOUT 1877.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	70 75			Credit Foncier, act. 500f. 250 p.	710			Canal de Suez	680		
4 1/2 %	102 25			Soc. gén. de Crédit industriel et com., 125 fr. p.	610			Credit Mobilier esp.	500		
5 %	106 30			Credit Mobilier	477 50			Société autrichienne	520		
Obligations du Trésor, 1. payé.	485			Credit Foncier d'Autriche	477 50			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	299 50			Charentes, 500 fr. t. p.	433			Orléans	329		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	498 50			Est	618			Paris-Lyon-Méditerranée	227 75		
— 1865, 4 %	510			Paris-Lyon-Méditerranée	1017 50			Est	322 75		
— 1869, 3 %	380			Midi	760			Nord	329 50		
— 1871, 3 %	369 75			Orléans	1251 25			Ouest	326		
— 1875, 4 %	492 50			Ouest	1065			Midi	323		
— 1876, 4 %	430			Vendée, 500 fr. t. p.	685			Charentes	215		
Banque de France	8070			Compagnie parisienne du Gaz	1372 50			Vendée	130		
Comptoir d'escompte	663 75			C. gén. Transatlantique	497 50			Canal de Suez	535		
Credit agricole, 200 f. p.	377 50										
Credit Foncier colonial, 300 fr.	375										

**CHEMIN DE FER D'ORLÈANS**  
**GARE DE SAUMUR**  
 (Service d'été, 5 juin 1877)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6 —	45 —	(s'arrête à Angers)
9 —	1 —	omnibus-mixte.
1 —	36 —	soir.
4 —	10 —	express.
7 —	15 —	omnibus.
10 —	37 —	(s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

8 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
9 —	31 —	omnibus.
9 —	40 —	express.
12 —	40 —	soir.
4 —	44 —	omnibus-mixte.
10 —	38 —	express-poste.

Train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 46.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue du Temple, n° 4, occupée par M<sup>me</sup> veuve Marquis-Pinet. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots.

**JOLIE PROPRIÉTÉ**

Sise à la Croix-Cassée, commune de Villeberrier.

Comprenant maison de maître et closerie, d'une contenance totale de 2 hectares 31 ares 55 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (420)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT,

**UNE MAISON**

Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

DE SUITE

**JOLIE MAISON**

AVEC JARDIN

Rue du Petit-Mail, 11.

S'adresser à M. MAUBERT, qui l'habite. (425)

**AVIS**

Le Maire de la ville de Saumur prévient les entrepreneurs de travaux publics que, le samedi 11 août 1877, à une heure précise de l'après-midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication publique, au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux de construction de nouvelles classes, dans le collège communal de Saumur.

Le montant du devis, dressé par l'architecte de la ville, s'élève à la somme de 21,968 fr. 02 c.

Les concurrents peuvent prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges au secrétariat de la Mairie, tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir, fêtes et dimanches exceptés.

Saumur, le 26 juillet 1877. (411) Le Maire, LECOR.

**A LA MONTRE DE BOIS.**

**MONTRES PERFECTIONNÉES**

Garanties quatre années.

Payables après six mois d'essai.

Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait. S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Parnay, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

**DÉPOT**

**DES FORGES DU BERRY**

SPÉCIALITÉ DE FILS GALVANISÉS Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit : N° 16..... 60 fr. les cent kil.

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

M<sup>e</sup> MAURICEAU, huissier à Saumur, demande un clerc.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

M. HATIN, vétérinaire, demeure présentement rue Verte, n° 4, près la Gendarmerie. (434)

**M. RIELLANT**

**ET SA FILLE**

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

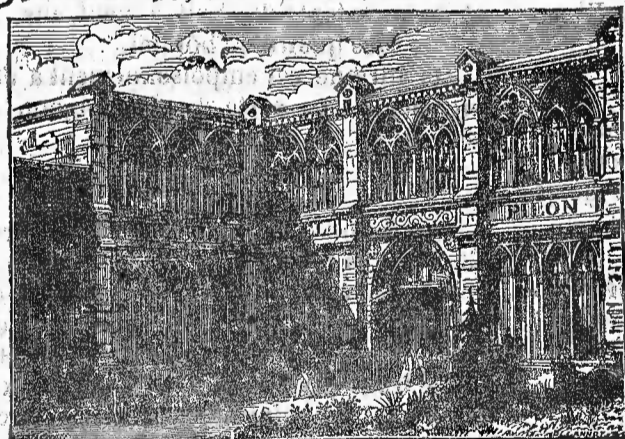
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**LIBRAIRIE ABEL PILON & Co**  
 33, rue de Fleurus, à Paris.



**CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL**

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES À DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE  
 ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES  
 INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE  
 OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

**CRÉDIT MUSICAL**

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains. BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLEMENTI; doigtée par Moscheles, soit 41 volumes grand format. Prix..... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

**BANQUE NATIONALE**  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 Capital : 4,000,000.  
 Place Vendôme, A PARIS.

**TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES.**

DEMANDES.		OFFRES.		
20	Obl. Terragon-Reuss (s.j.)	20	15 Act. Tabacs français (lib.)	
13	Obl. Lerida à Reuss	12	3 Obl. Meudon Dives	
3	Act. Frigorifique	2	Act. Dynamite austro-alle.	
3	Act. Urbaine (vie) (lib.)	2	Act. Soleil (Incendie)	
5	Act. de (vie) non lib.	4	Act. Aigle	
30	Obl. Conflans à la mer.	90	20 Act. Bourges à Gien (lib.)	
50	Obl. Lille-Valencienn. 3 %	20	Act. Monœ (vie, inc. réun.)	
30	Obl. de do do 5 %	40	Act. Caisse-gén. des familles avec bons d'amortiss.	
40	Obl. Suisse 5 %	3	Act. Foncière, assurance (425 fr. versés)	
10	Obl. Séville Xères (non éch.)	27	50 12 Act. Mines d'or Guyanne.	
10	Act. Abeille (Incendie)	4	Act. Librairie catholique (émission Paimé)	
25	Act. de (gréce)	1	Act. Oest Suisse	
5	Act. Dynamit. franç. (lib.)	4	Bons Cail	
12	Obl. Haiti ancien	750	37	50 10 Act. Hypothécal. Liverdon
25	Obl. Usines à gaz réunies.	37	12 2 Bons	
60	Act. Grainesac-Béziers	12	10 10 Obl. Eau de la banlieue de Paris (émission 1876)	
50	Obl. Caisse de cautionnement de 500 fr.	5	5 40 Obl. Eau de banlieue de Paris (émission 1870)	
50	Obl. Eau de banlieue de Paris (émission 1870)	180	20 10 Act. Min. de Collo (250 l.v.)	
25	Obl. Tramways Roubaix.	280	10 10 Act. Atlas (vie)	
100	Obl. Sévigné-les-Eaux.	2	4 Act. Navigation	
100	Obl. Simplon (gris)	2	4 Act. Tramways de Madrid.	
20	Obl. Les Termes et Kursaal d'Enghien.	8	25 10 Act. Caisse d'ass. commerc.	
25	Bons Cail	20	10 Act.	

Opérations de la Banque Nationale. — Place Vendôme, 10, Paris. Achat et vente de toutes valeurs françaises et étrangères cotées et non cotées. — Emissions et placements de titres. — Souscriptions, transferts et conversions. — Libération et échange de titres. — Encasements de coupons et de titres sortis aux tirages. — Prêts sur titres. — Opérations de banque. — N. B. — La Banque Nationale donne gratuitement tous les renseignements qui lui sont demandés par lettre affranchie.

**LAGALL**  
**DENTISTE A SAUMUR**  
 Quai de Limoges, 70.

Elève de M. Victor LANGERON, CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX. Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier. SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES. EXTRACTION DES DENTS. Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile. Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (420)



**BIBERON POMPE MONCHOVAT**  
 Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti). Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre, et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort. Fabrique à Laon (Aisne). Dépôt général à Paris, rue de Jouv, 7, Pharmacie Centrale de France. Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-bouteilles. (420)

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons. Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.